

Autorisation du responsable légal

Calendrier du 19/02/23 au 2/03/24

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Téléphone :

Prénom : Téléphone portable :

Autorise la jeune, le jeune :

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

à participer aux activités suivantes :

Date	Activité	Prix	Choix	Navette
19/02	Tous ensemble : multi tournoi + goûter			
20/02	Aide aux devoirs au Coin			
	Atelier dessin Zen au Coin			
	Pâtisserie au Centre			
	Ping Pong RDV Victor Louis			
	Lasergame	12 €		
21/02	Un midi presque parfait	5 €		
	Urban Soccer	5 €		
	Tournoi FIFA	1 €		
	Custom et repairs avec ta planche de Skate au Coin	10 €		
	Soirée Ligue des champions + Pizza	5 €		
22/02	Prison Island (IVAZIO)	14 €		
	Dodgeball au Coin			
	Pâtisserie au Centre			
	Ciné Kébab	12 €		
23/02	Bowling	8 €		
	Dé infernal			
	Rallye Photos dans Talence			

Date	Activité	Prix	Choix	Navette
24/02	Dessin Manga au Centre	2 €		
26/02	Aide aux devoirs au Centre			
	Tournoi Mario Kart	1 €		
	Lasergame	12 €		
27/02	Cap Sciences	4 €		
	Grande journée intercommunale à Gradignan	4 €		
	Stop Motion au Coin			
	Pâtisserie au Centre			
28/02	Un midi presque parfait	5 €		
	Théâtre Molière Bordeaux	6 €		
	Padel Tennis			
	Apéro / Loup Garou			
29/02	Pâtisserie au Centre			
	Patinoire	4 €		
	Ciné au Dôme			
	E.V.A Réalité Virtuelle	13 €		
1/03	Jump Arena	10 €		
	Atelier Photos au Coin			
	Confection d'une Fresque	1 €		
	Aprem Impro on décide ensemble de l'activité	10 €		
	Open Mic (Scène ouverte) RDV R&C			
2/03	Occupe toi de ton Centre Nettoyage des bus et Rangement + Goûter			
TOTAL		€		

	STAGE COURT MÉTRAGE 3 jours (Centre)	Prix	Choix
Lundi 27/02	10h - 12 h (Écriture scénario, jeu d'acteur, ...)	5 €	
Mardi 28/02	9h45 - 12h (Découverte des coulisses UGC)		
Mercredi 29/02	10h - 14h (Suite et repas)		

En cas d'annulation, de changement d'horaire ou d'activité finissant avant l'horaire indiqué

J'autorise

Je n'autorise pas

le jeune à quitter le Centre Animation Jeunesse.

En soirée, le Centre et le Coin sont fermés 15 minutes après la dernière activité.

Si votre enfant reste volontairement devant la structure après le fermeture, il n'est plus sous la responsabilité de l'association - agrément A.C.M 033ORG0416.

J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires par un médecin.

Fait à le.....

Signature précédée de la mention << lu et approuvé >>